

## Un nouvel ensemble de priorités

Un régime qui repose sur la sécurité humaine permet aux individus de vivre sans être exposés à des menaces massives à leurs droits, à leur sécurité ou à leur vie. L'action du Canada vise à protéger les gens contre les menaces de violence. Cette approche vient compléter les efforts déjà entrepris pour conforter la sécurité nationale, ainsi que les démarches de la communauté internationale visant à protéger les droits de la personne et à promouvoir le développement humain.

Le Canada a défini cinq priorités de politique étrangère destinées à favoriser la sécurité humaine :

**sécurité publique** : nos objectifs dans ce domaine consistent à mettre en place, à l'échelle internationale, un corps d'experts et des ressources pour faire échec aux menaces que posent le terrorisme, le trafic des drogues illicites et l'accroissement des activités criminelles transnationales;

**protection des civils** : nos objectifs dans ce domaine consistent à renforcer les normes juridiques, accroître les ressources et renforcer la volonté politique de la communauté internationale à réduire le coût humain des conflits armés, en accordant une attention particulière aux dangers que posent les mines antipersonnel, à la situation des enfants touchés par la guerre et des personnes forcées de se déplacer, au renforcement des opérations sur le terrain destinées à assurer le respect des droits de la personne et, dans des cas exceptionnels, au déploiement de forces armées pour mettre fin aux atrocités et aux crimes de guerre;

**prévention des conflits** : nos objectifs dans ce domaine consistent à renforcer l'aptitude de la communauté internationale à prévenir ou résoudre les conflits violents, et à créer des ressources nationales et locales pour la gestion non violente des affrontements politiques et des tensions sociales, en accordant une attention particulière à la prolifération des armes légères et à la nécessité de se pencher sur les aspects économiques des guerres civiles, notamment en ayant recours à des sanctions ciblées;

**gouvernance et responsabilisation** : nos objectifs dans ce domaine consistent à adopter des mesures propres à favoriser la responsabilisation des institutions des secteurs public et privé, notamment en veillant à assurer l'efficacité de la Cour pénale internationale, à favoriser aussi la réforme des institutions chargées de la sécurité, notamment les forces armées, la police et le système judiciaire, à réduire la corruption, à promouvoir la liberté d'expression et à développer la responsabilité sociale des entreprises;

**opérations de soutien de la paix** : nos objectifs dans ce domaine consistent à accroître l'aptitude de la communauté internationale à entreprendre des missions de soutien de la paix, en accordant une attention particulière aux liens entre les femmes, la paix et la sécurité, ainsi qu'au déploiement d'experts militaires, policiers et civils pour appuyer des missions difficiles dans des pays comme le Kosovo, le Timor-Leste, la Sierra Leone ou l'Afghanistan.

Nous présentons dans les pages qui suivent une description plus détaillée de ces cinq priorités.

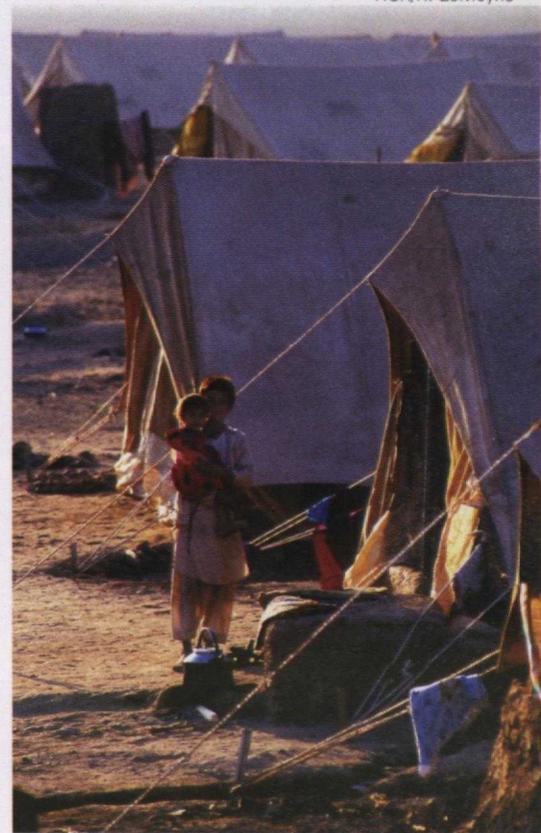
## Programme de la sécurité humaine du Canada

Le Programme de la sécurité humaine du ministère des Affaires étrangères et du Commerce international du Canada a été créé pour faire face aux menaces qui pèsent sur la sécurité humaine, conformément à l'engagement pris par le gouvernement du Canada en 1999. Ce programme d'une durée de cinq ans, doté d'un budget de 50 millions de dollars, sert à effectuer des investissements stratégiques axés sur la création de capacités nationales, sur le leadership diplomatique et la défense des droits, ainsi que sur la consolidation des mécanismes multilatéraux et sur des initiatives nationales propres à mieux protéger les individus contre la violence. En ciblant ses interventions financières, le programme aide à promouvoir les politiques qui visent à renforcer la sécurité humaine et sert de catalyseur en favorisant une programmation efficace dans ce domaine à l'échelle internationale. Depuis qu'il a été lancé en juin 2000, le programme a appuyé plus de 250 projets à travers le monde. Les organisations canadiennes et internationales peuvent présenter des demandes au programme. Pour de plus amples renseignements, voir le site [www.securitehumaine.gc.ca](http://www.securitehumaine.gc.ca)

## Vivre à l'abri de la peur

La politique étrangère du Canada en matière de sécurité humaine

HCR/R. LeMoyné



Pakistan : réfugiés afghans au camp de Nasir Bagh, près de Peshawar (2000)